

Séance ordinaire du conseil municipal de Rivière-Héva, tenue mardi le 29 juin 2021, à la Salle des Quatre-Coins, à compter de 19 h 30 sous la présidence de Monsieur Réjean Guay, maire, à laquelle sont présents :

Mesdames et Messieurs les conseillers suivants :

Ginette Noël
Jean-Guy Lapierre
Charles Desrochers
Rose-Anne Lévesque

Monsieur le conseiller Yvon Charette et madame la conseillère Chantal Thibault sont absents.

Madame Cindy Paquin secrétaire-trésorière, adjointe est présente.

2021-06-177 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par madame la conseillère Ginette Noël et unanimement résolu d'accepter l'ordre du jour tel que présenté en ajoutant le point suivant :

14. Dossier 70, rue Chassé

Adoptée

L'adoption du procès-verbal de juin est reportée en août.

2021-06-178 Liste des chèques émis

Il est proposé par monsieur le conseiller Charles Desrochers et unanimement résolu d'accepter la liste des chèques émis telle que présentée au montant de 86 694.42 \$ du numéro de chèque C2111780 à C2111791 et des paiements directs P2100086 à P2100087.

Adoptée

2021-06-179 Liste des comptes à payer

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Guy Lapierre et unanimement résolu d'accepter la liste des comptes telle que présentée au montant de 91 047.30 \$ du numéro de chèque C2111792 à C2111814 et des paiements direct P2100088 à P2100093.

Adoptée

L'adoption des dépenses salariales de juin est reportée en août.

2021-06-180 Correspondance

Il est proposé par Rose-Anne Lévesque et unanimement résolu de déposer la correspondance telle que présentée.

- Sensibilisation à la présence de milieux humides et hydriques;
- Programme d'aide à la voirie locale – volet projets particuliers d'amélioration (25 000 \$);
- Infolettre de mai et juin 2021 de la division de l'évaluation foncière – MRCVO;
- MTQ – Augmentation des charges sur le pont P-00090;

- ⊕ MAMAH – Plan d'action pour une aide financière de 106 898 \$ pour réaliser des travaux aux bâtiments municipaux;
- ⊕ MRCVO – démarche vers une politique culturelle territoriale;
- ⊕ MRCVO – Règlement numéro 345-01-21 décrétant une dépense de 1 606 624 \$ et un emprunt de 1 606 624 \$ pour l'acquisition de 4 camions de collecte;
- ⊕ MRCVO – Règlement numéro 343-01-21 modifiant le règlement d'emprunt 339-03-20 ;
- ⊕ MRCVO- Règlement numéro 344-01-21 décrétant une dépense de 1 016 439 \$ et un emprunt de 1 016 439 \$ pour l'amélioration des écocentres et l'aménagement extérieur de certains édifices.

Adoptée

2021-06-181

Dossier Jonathan Dupras – Stationnement lot Ferme Avicole

Considérant la résolution 2021-01-15;

Considérant la résolution 2021-04-90;

Considérant la résolution 2021-06-165;

Considérant que les véhicules n'ont pas été retirés tel que demandé dans les précédentes résolutions;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Rose-Anne Lévesque et unanimement résolu que le terrain soit complètement libéré de tous les véhicules d'ici le 15 juillet, car après cette date la Municipalité procèdera à la remise de constats d'infractions.

Adoptée

2021-06-182

Dossier projet d'affaire

Attendu que l'emplacement désiré est à l'extrême nord du lot 5 370 487, qui se trouve dans la zone RR-4.

Attendu que l'usage qu'exerce Mine de bois se classe dans l'industrie manufacturière légère, car c'est de la fabrication.;

Attendu que l'usage n'est pas autorisé dans la zone RR-4;

Attendu que l'implantation de micro-entreprises de fabrication est autorisée au schéma de la MRCVO s'il est situé dans une zone commerciale;

Attendu que la municipalité peut agrandir la zone RC-1, afin d'inclure la partie de terrain que désire acquérir Mine de bois et ajouter dans les usages spécifiquement autorisés à la grille des usages « micro-entreprises de fabrication »;

Attendu que le terrain est traversé par un cours d'eau et il semble y avoir présence de milieux humides;

Attendu qu'un minimum de 100 m de frontage avec la 117 doit être respecté pour le nouveau terrain qui sera créé;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Ginette Noël et unanimement résolu d'autoriser Mine de bois à s'installer sur le terrain mentionné en respectant les conditions suivantes :

1. Vérifier avec le MELCC de ce qu'il faut faire avant de construire afin de connaître les exigences;
2. Mine de bois peut s'entendre avec le propriétaire pour acheter une partie de son terrain et faire arpenter ledit terrain.
3. De prendre tous les permis nécessaires à la municipalité et faire le suivi avec notre urbaniste afin de s'assurer de respecter nos règlements.

Adoptée

2021-06-183 Autorisation de la tenue du 16^e Cyclo-don La Ressource

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Guy Lapierre et majoritairement résolu d'autoriser le 16^e Cyclo-don de La Ressource le 18 septembre sur le territoire de Rivière-Héva.

Adoptée

2021-06-184 Politique familiale municipale

Il est proposé par madame la conseillère Rose-Anne Lévesque et unanimement résolu de demander un délai supplémentaire de 12 mois pour effectuer le travail de la politique familiale municipale, considérant que l'employée qui s'occupait du dossier a donné sa démission en septembre 2019 et que le poste s'est comblé seulement en mars 2021.

Adoptée

2021-06-185 Contribution annuelle au Sentier de la Nature

Il est proposé par madame la conseillère Ginette Noël et unanimement résolu de contribuer pour une somme de 4 000\$, pour l'année 2021.

Adoptée

2021-06-186 Prêt du dôme – vente d'artisanat

Il est proposé par monsieur Charles Desrochers et unanimement résolu de faire le prêt du dôme à madame Sylvie Lévesque pour la fin de semaine de la fête du Travail pour la vente d'artisanat. Elle devra s'assurer de respecter les mesures de la santé publique telles que prévues à ce moment-là.

Adoptée

2021-06-187 Résolution d'appui à la semaine de la sécurité ferroviaire

Attendu que la semaine de la sécurité ferroviaire aura lieu au Canada du 20 au 26 septembre 2021;

Attendu qu'il est d'intérêt public de sensibiliser nos concitoyens sur le danger de ne pas tenir compte des signaux d'avertissement aux passages à niveau et de s'introduire sur les propriétés ferroviaires, afin de réduire le nombre de décès, de blessures et de dommages évitables résultant d'incidents mettant en cause des trains et des citoyens;

Attendu qu'Opération Gareautrain est un partenariat public-privé qui a pour objet de travailler de concert avec le public, le secteur ferroviaire, les gouvernements, les services de police, les médias et autres organismes pour accroître la sensibilisation à la sécurité ferroviaire;

Attendu qu'Opération Gareautrain demande au conseil de ville d'adopter la présente résolution afin d'appuyer les efforts soutenus déployés par cet organisme pour sensibiliser les gens, sauver des vies et prévenir les blessures dans les collectivités, y compris sur le territoire de notre municipalité;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Ginette Noël et unanimement résolu d'appuyer la semaine nationale de la sécurité ferroviaire, qui se déroulera du 20 au 26 septembre 2021.

Adoptée

2021-06-188 **Engagement d'un contractuel pour des travaux spécifiques et supervision par M Brisson**

Il est proposé par madame la conseillère Rose-Anne Lévesque et unanimement résolu d'engager M. Steve Diotte à contrat pour effectuer des travaux de débroussaillage, nettoyage des intersections avec le balai mécanique, utilisation de la tarière, de la scie à chaîne et du compacteur, pour des travaux spécifiques. Il sera sous la supervision de M. Brisson. Il sera rémunéré à 25\$ de l'heure. Les travaux seront à la demande de la Municipalité.

Adoptée

2021-06-189 **Vente du lot intra municipaux 3 000 343**

Attendu que Monsieur Stéphane Guay à fait une demande d'acquisition pour le lot 3 000 343;

Attendu qu'un la MRCVO a fait faire un rapport d'évaluation et que le rapport arrondit la valeur à 10 000 \$ pour ce terrain ;

Attendu que ce montant correspond au montant inscrit au rôle d'évaluation municipale;

Attendu que tous les frais reliés à la vente sont assumés par l'acquéreur et que ce dernier a un délai de 30 jours pour en faire l'acquisition et signer l'acte;

Il est proposé par madame la conseillère Ginette Noël et majoritairement résolu que la vente dudit lot soit attribuée à Stéphane Guay.

Adoptée

2021-06-190 **Adjudication contrat de déneigement**

Attendu que la municipalité a reçu 3 soumissions suite à l'appel d'offres sur le site SEAO;

Attendu que seule la soumission de location Dumco est complète;

Attendu que Entreprise G.L. et que Transport JPTO n'avaient pas tous les documents nécessaires, leurs soumissions sont rejetées;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Guy Lapierre et unanimement résolu d'accepter la soumission de Location Dumco pour le déneigement de la saison hivernale 2021-2022 au montant de 306 983.45\$ taxes incluses et pour la saison hivernale 2022-2023 au montant de 306 983.45\$.

Adoptée

2021-06-191

Coupe de foin en bordure des routes

Il est proposé par madame la conseillère Ginette Noël et unanimement résolu de demander à la ferme Richard de procéder à la coupe de foin en bordures de nos routes.

Adoptée

2021-06-192

Assurance collective, horaire de travail et ajustement salarial de Johanne Gauthier

Attendu que Johanne Gauthier a débuté son horaire de 4 jours par semaine depuis le 28 juin 2021;

Attendu qu'elle a débuté sa permanence pour son poste de 2 ans;

Attendu le besoin de la municipalité;

Attendu l'expérience de travail de Madame Gauthier;

Il est proposé par madame la conseillère Rose-Anne Lévesque et unanimement résolu que l'assurance collective peut débuter à compter du 28 juin. Son horaire de travail sera du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h à 16h30. Son salaire sera ajusté à l'échelon 9 de l'échelle salariale de la secrétaire-réceptionniste.

Adoptée

2021-06-193

Ajustement salarial de Sylvie Marleau

Attendu que nous avons fait la réorganisation des tâches administratives du poste d'agente administrative;

Attendu que madame Marleau a plusieurs années d'expérience dans le domaine;

Il est proposé par monsieur le conseiller Charles Desrochers et unanimement résolu d'ajuster le salaire de Sylvie Marleau à l'échelon 11 de l'échelle salariale de la secrétaire-réceptionniste.

Adoptée

2021-06-194

Dossier 70, rue Chassé

Attendu que Madame Audrey Ann Deshaies au 70 rue Chassé demande d'offrir des services d'esthétique à son domicile;

Attendu que le secteur de la rue Chassé est situé en zone V-2 et que la classe 8 services personnels n'est pas permis dans ce secteur;

Attendu que la demanderesse ne prévoit pas afficher ses services à l'aide d'une pancarte;

Attendu que la municipalité effectuera une modification à ses règlements d'urbanisme et que se sera autorisé après l'adoption des règlements;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Ginette Noël et unanimement résolu d'autoriser madame Deshaies à offrir les services d'esthétique à son domicile.

Adoptée

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question

2021-06-194 **Levée**

À 19h40, il est proposé par madame la conseillère Rose-Anne Lévesque et unanimement résolu que la séance soit et est levée.

Adoptée

Cindy Paquin
Secrétaire-trésorière, adjointe

Réjean Guay
Maire